

# Formations

## en santé et sécurité au travail

### Stage de l'INRS : Conduire une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

#### PUBLIC

→ Professionnels des services de prévention et de santé au travail (SPST) (médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), infirmiers du travail...) sollicités dans des actions de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) en entreprise.

Dans l'optique de dynamique d'actions en pluridisciplinarité, les demandes formulées pour des inscriptions de binômes de participants issus d'un même SPST (par exemple : médecin du travail / IPRP ou médecin du travail / infirmier du travail) seront les bienvenues.

#### PRÉREQUIS

- Exercer en SPST (médecin du travail ou acteurs de l'équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par le médecin du travail).
- Être engagé dans un projet d'action de prévention des TMS au moment de la formation (projet en cours ou à venir).

#### OBJECTIF DE FORMATION

→ Accompagner en pluridisciplinarité les établissements dans leur démarche de prévention des TMS.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer la problématique TMS et les différents niveaux d'action possibles d'un SPST dans la prévention de ce risque.
- Repérer les conditions de réussite, points de vigilance du « bien travailler ensemble » en SPST.
- Partager au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SPST une analyse de la problématique dans l'établissement.
- Élaborer une stratégie d'intervention au regard du contexte de l'entreprise et proposer collectivement un accompagnement en prévention des TMS.

#### CONTENU

- Apport de connaissances : enjeux et réalité des TMS ; étiologie et caractéristiques des principales pathologies ; effets et conséquences des TMS sur la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise ; facteurs de risques et déterminants à l'origine de la survenue des TMS (approche multifactorielle).
- Différentes modalités d'action d'un SPST dans le modèle de prévention des TMS.
- Conditions de mise en oeuvre de la pluridisciplinarité.
- Recueil des informations utiles à la compréhension du contexte de l'entreprise.
- Points structurants d'une démarche de prévention des TMS : principes, conditions de réussite, étapes, méthodes et outils mobilisables.
- Élaboration d'un plan d'actions individuel : construction d'une stratégie d'action adaptée.



### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

→ Le stage s'appuie sur des apports théoriques, des travaux de groupe et des échanges sur des cas apportés par les stagiaires.

### **VALIDATION**

→ La validation des objectifs pédagogiques prend appui sur diverses évaluations formatives réalisées tout au long de la formation (quizz, réalisation d'exercices en groupes, production d'un plan d'action personnel).

→ À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est délivrée à chaque participant.

→ Pour les médecins du travail, une attestation de participation à un programme de Développement professionnel continu (DPC) est également remise.

### **DATES ET LIEU**

→ Durée 4 jours : 1 session à Paris du 04/11/2024 début d'après-midi au 08/11/2024 à midi.

Les demandes d'inscription sont prises en compte dès réception du bulletin d'inscription, et au plus tard un mois avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Responsable pédagogique: Alexandre VASSELIN

Programme complet et inscriptions sur:

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) -> taper BI2131

Par courrier: INRS, département Formation,

65 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris

ou [secretariat.forp@inrs.fr](mailto:secretariat.forp@inrs.fr)

## Stage de l'INRS : Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques

### PUBLIC

→ Médecins du travail et infirmiers en service de prévention et de santé au travail.

### PRÉREQUIS

- Pour les médecins du travail, il est conseillé d'avoir suivi préalablement le stage B@1501 "Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques".
- Pour les infirmiers, il est nécessaire d'avoir suivi les parcours C@1501 "Acquérir les notions de base sur les produits chimiques" - C@1502 "Évaluer les risques liés aux agents chimiques".

L'évaluation des risques chimiques (repérage, analyse des conditions d'exposition et hiérarchisation des risques chimiques) est une étape préalable incontournable avant la mise en place d'une surveillance biométriologique. Elle n'est pas abordée dans cette formation. Il est donc conseillé aux participants de suivre les prérequis listés ci-dessus afin de s'approprier au mieux la démarche d'évaluation avant de participer à cette action de formation. Les attestations de suivi devront être jointes à la demande d'inscription (infirmiers).

### OBJECTIF DE FORMATION

→ Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques en service de prévention et de santé au travail.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la réglementation applicable à la surveillance biologique.
- Mettre en œuvre une surveillance biologique adaptée à l'exposition aux produits chimiques.
- Interpréter les résultats de façon pertinente.

### CONTENU

- Réglementation applicable à la surveillance biologique.
- Avantages et limites d'une surveillance biologique.
- Choix d'un indicateur biologique d'exposition (IBE).
- Prélèvement et transport des échantillons biologiques.
- Choix du laboratoire d'analyse.
- Valeurs biologiques d'interprétation (VBI).
- Rôle du médecin du travail dans la mise en place d'une surveillance biologique.

La formation n'aborde ni la surveillance des effets des produits chimiques, ni les biomarqueurs de susceptibilité.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Le stage s'appuie sur des apports de connaissances et la démonstration de bases de données.



- Des études de cas permettront aux participants de s'initier à la mise en œuvre d'une surveillance biologique.
- Des témoignages d'experts en surveillance biologique, complétés d'une table ronde, favoriseront les échanges de pratiques professionnelles. À ce titre il est demandé aux stagiaires de **préparer des situations rencontrées en entreprise** (demandes d'employeurs ou de salariés, déploiement d'une biométrie, interprétation d'un rapport...). S'ils le souhaitent, les stagiaires peuvent apporter un rapport afin d'avoir une aide à l'interprétation des résultats.

### **VALIDATION**

- La validation des objectifs pédagogiques prend appui sur diverses évaluations formatives réalisées tout au long de la formation (quizz, réalisation d'exercices en groupes, production d'un plan d'action personnel).
- À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est délivrée à chaque participant.
- Pour les médecins du travail, une attestation de participation à un programme de Développement professionnel continu (DPC) est également remise.

### **DATES ET LIEU**

- Durée 2,5 jours : 19/11/2024 début d'après-midi au 21/11/2024 au soir.

Les demandes d'inscription sont prises en compte dès réception du bulletin d'inscription, et au plus tard un mois avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

**Responsable pédagogique : Aurore YANG**  
**Programme complet et inscriptions sur :**  
*www.inrs.fr* -> taper BI1530  
**Par courrier : INRS, département Formation,**  
**65 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris**  
**ou *secretariat.forp@inrs.fr***